



ENTENTE DES MAUGES

LICENCE INFOS – Saison 2016-2017



Reprise des entraînements à partir du 6 septembre

Documents à adresser à votre responsable de votre section (voir tableau) **avant votre 1^{er} entraînement ou 1^{ère} compétition du mois de Septembre**. Une pré-saisie des licences sera faite pendant l'été

- Certificat médical **de moins de 6 mois** obligatoire à la date de dépôt de votre dossier (modèle joint impérativement).
- Bulletin d'adhésion 2016-2017
- Chèque (s) Ils doivent être libellés au nom de votre section (voir tableau ci-dessous)

L'assurance de votre licence actuelle 2016 couvre vos risques jusqu'au 31 août 2016. Tous les athlètes qui n'auront pas renouvelé leur licence au 1/10/2016 ne seront pas admis sur les stades aux heures d'entraînement (ceci pour des raisons d'assurance).

Entente des Mauges (Club Maitre) <i>Pour les adhérents en dehors des sections locales</i>	ENTENTE DES MAUGES - BP 40029 – 49601 BEAUPREAU
S/L E.Mauges - Evre et Mauges Athlétisme (Beaupréau)	EVRE ET MAUGES ATHLETISME - BP 40029 – 49601 BEAUPREAU
S/L E.Mauges - Entente Athlétic du Chemillois	<i>Responsable : Marc-Antoine GUION</i> 36 rue Geoffroy - 49120 LA TOULANDRY
S/L E.Mauges - Cholet Athlétisme	<i>à déposer au stade</i> <i>Corinne MAUDET</i> <i>aux entraînements</i> <i>6 square de Périclès – 49300 Cholet</i>
Le May-sur-Evre	
St Léger sous Cholet	
Canton Sèvre et Moine	ENTENTE DES MAUGES - BP 40029 – 49601 BEAUPREAU
Canton St Pierre - Montrevault - Nord Mauges	

Cotisations FFA et Club <i>Tarifs 2016/2017</i>	Adhésion + Garantie individuelle Accident <i>Jusqu'au : 30/09/2016</i>	Renouvellement Tardif <i>Après le : 01/10/2016</i>	Information Part Fédérale Prévisionnelle
Licence FFA			
Benjamins - 2005 - 2004	100 €	110 €	57 €
Minimes – 2003 - 2002	100 €	110 €	57 €
Cadets 2001 - 2000	105 €	115 €	62 €
Juniors – 1999- 1998	105 €	115 €	62 €
Espoirs Seniors Vétérans - À partir de 1997	130 €	140 €	
LICENCE SANTE LOISIR ou RUNNING			
Running- Seniors – Vétérans (uniquement)	130 €	140 €	77 €
Marche nordique	125 €	135 €	

L'augmentation entre 2015 et 2016 est due à l'augmentation de la part fédérale +10 €

Règlement : en totalité à l'inscription, ou pour les personnes en recherche d'emploi, étudiants et les familles ayant au moins trois adhérents possibilité de nous remettre plusieurs chèques à l'ordre de la section locale (3 maxi) répartis en part égale qui seront déposés à la banque les 30/09/2016 – 15/11/2016 – 01/01/2017

Réduction des cotisations : les étudiants, demandeurs d'emploi Espoirs et Séniors bénéficieront du tarif Juniors.

Tarif dégressif si une famille a plusieurs licenciés : -15 € pour le deuxième, -20 € pour le 3ème, et suivant.

ENTRAINEMENTS – HORAIRES – LIEUX

Reprise 1ere semaine de Septembre

A partir de MINIMES – 2 entraînements par semaine

Lieux	Horaires	Catégories	Renseignements
Beaupréau Stade de la Promenade	Mardi : 17h30 - 19h	Benjamins	Frédéric DAVY evremaugesathletisme@gmail.com
	Mardi : 18h45 - 20h15	Minimes à Vétérans	
	Jeudi : 17h30 - 20h <i>Sans encadrement régulier</i>	Cadets à Vétérans	
	Samedi : 14h - 16h	Benjamins à Seniors	
Chemillé Stade ou Salle de la Gabardière	Mercredi : 18h – 19h45	Benjamins - Minimes	Marc-Antoine GUION ipitos@ipitos.com
	Jeudi : 19h - 20h30	Fond et ½ fond à partir de Cadets	
Cholet Stade Omnisports	Mardi : 18h30 - 20h15	Minimes à Vétérans	Se rendre au Stade aux heures d'entraînement em.choletathletisme@free.fr
	Mercredi : 15h40 - 17h20	Benjamins	
	Jeudi : 18h30 – 20h15	Minimes à Vétérans	
	Samedi* : 10h30 -12h00	Benjamins	

Entraînements Exceptionnels :
Benjamins – Minimes : le samedi est considéré comme un 2^{ème} entraînement
Regroupements programmés selon les catégories et les spécialités.

* horaire à confirmer

Précisions sur les différents types de licences et sections

Licence « Compétition » : Licence complète FFA ; qui permet d'accéder aux entraînements et à l'encadrement du club et à toutes les compétitions officielles FFA dans tous les domaines de l'Athlétisme.

Licence « Athlé Running » : Avoir plus de 18 ans ; elle permet d'accéder aux entraînements et à l'encadrement du club dans le domaine du hors stade. Elle exclut toutes participations aux championnats officiels FFA (départementaux, régionaux et nationaux). Elle permet de s'inscrire aux compétitions hors stade (gratuitement en 49) sans présentation de certificat médical de moins de 3 mois.

Licence « Athlé Santé » : Avoir plus de 16 ans; elle permet d'accéder aux entraînements et à l'encadrement spécifique du club pour le domaine concerné (*marche nordique ou course santé*) Elle permet de participer à des compétitions non officielles à conditions de présenter un certificat médical de moins de 3 mois.

La règle de base : le licencié adhère à la section de son secteur géographique. Toutefois lors de la prise de la licence l'adhérent pourra choisir d'appartenir à une section qui peut-être différente pour raisons personnelles (à justifier). Cette décision n'est pas exclusive pour le choix de son lieu d'entraînement. Chaque licencié, qu'il soit d'une section locale ou du club maître peut accéder à tous les lieux d'entraînement.

Maillot du Club

Nous vous rappelons l'obligation de porter le maillot du club (modèle validé par la ligue des Pays de Loire), sur les championnats + les courses/compétitions organisées par le club.

Pour les nouveaux adhérents, les maillots seront à acheter par l'intermédiaire du responsable de la section concernée et pour une participation de 25 euros les 2 semaines consécutives, début octobre le mardi soir à Beaupreau et le jeudi soir à Cholet en début d'entraînement, au-delà de ces dates le tarif est fixé à 30 euros.

Transports pour les compétitions (en cas d'absence de car)

Vous serez sollicités en cours de saison pour le transport de vos enfants.

Sécurité

Pour des raisons de sécurité, et d'assurances, l'ACCES au stade, pendant les horaires d'entraînements de l'Entente des Mauges, est réservé uniquement aux **ATHLETES LICENCIÉS à jour de leur licence** (voir horaires, ci-dessus)